



CONSEIL D'ÉTAT section de législation

Quatrième chambre

La demande d'avis introduite le 27 mars 2019 par le Ministre du Budget, des Finances, de l'Énergie, du Climat et des Aéroports de la Région wallonne sur un projet d'arrête du Gouvernement wallon 'relatif à l'allocation des quotas à titre gratuit pour les installations fixes', a été rayée du rôle le 26 avril 2019, conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.